

L'Assemblée Générale annuelle de la SOPHAU s'est réunie à la Sorbonne le 1/12/1984 à 9 h, avec l'ordre du jour suivant :

- Reddition des comptes par le trésorier sortant.
- Election de nouveaux membres du Bureau.
- Préparation du Congrès de Poitiers.
- Problèmes corporatifs.
- Nouvelle édition de l'Annuaire.
- Divers.

59 personnes étaient présentes :

J. ANDREAU (Eure), C. AULIARD (Poitiers), M. BANNIARD (Limoges), B. BRAUJARD (Rouen), J.-M. BERTHIAUD (Paris I), M.-A. BONNIER (Paris IV), D. BONNEAU (retraitée), A. BOURGEOIS (Paris I), P. CARANES (Clermont II), J. CARABIA (Limoges), A. CHASTAGNOL (Paris IV), J. CHRISTIEN (Paris X), M. CHRISTOL (Paris I), J.-M. DAVID (Paris X), E. DENIAUX (Caen), J. DINEVAL (Poitiers), N. DUPRE (CNRS), N. DUVAL (Paris IV), Y. DUVAL (Paris XII), P. ELLINGER (Paris I), Rd. ETIENNE (Montpellier), R. ETIENNE (Bordeaux III), N. GAUTHIER (Rouen), F. JACQUES (Nantes), A. LARONDE (Paris IV), S. LE BOHEC (Amiens), Y. LE BOHEC (Paris X), J. LE GALL (Emette Paris I), P. LE ROUX (Toulouse II), C. LE ROY (Paris I), J.-P. MARTIN (Reims), M. METIVIER (Paris I), G. MIROUX (Tours), C. MOSSE (Paris VIII), D. NORT (Paris I), L. PAPP (Rennes II), E. PALLAGEAN (Paris X), Y. PERRIN (Saint-Etienne), P. PREVOT (Paris IV), M. PROVOST (Amiens), M.-R. QUET (Nantes), F. RUFFAT, R. REY (Saint-Etienne), D. ROMAN (Montpellier III), Y. ROMAN (Lyon II), G. ROUAULT (Collège de France), P. RUIZE (Paris I), M. SARTRE (Tours), A. TRANDY (Poitiers), A. TOURRAIX, P. VANNIER (Orléans), J.-L. VOISIN (Caen), N. WILLI (Grenoble).

Membres excusés :

AMOURRETTI, ANGLIVIEL, RIRNAND, CORRIER, DECRET, DEVAROLFF, DESANGES, DES COURTILS, DUMONT, FREZOUS, HINARD, RICHARD.

Associations représentées par Mme et M.

BALARD (Médicistes), BAUTIER (Comité Français des Sciences Historiques), CORVIER (Modernistes), POLLET (APLARS), GERROD (Histoire Contemporaine).

Nouveau membre associé :

J.-J. CALLOT, chargé de cours en Histoire grecque à Mulhouse.

**I REDDITION DES COMPTES**

Y. LE BOHEC présente la situation financière de la Société pour 1984. Elle s'établit comme suit :

En caisse au 1/11/1983

13 298,63

DEPENSES	RECETTES
remboursement frais de transport 1 448	Annuaire 60
Congrès de Marseille 4 918,70	Rappel cotisations 270
Remboursement trop perçu 375	Trop perçu 73
Vêtement Calèse Fparzme 17 000	Divers 195
Courrier 2 634,49	Cotisations (70 x 128) 8 960
	Université Paris XII 600
	Congrès Marseille (150 x 43) 6 450
	Divers 530
	Université Poitiers 6 000
	Cotisations 1985 (90 x 5) = 450
<b>Total - 26 376,19</b>	<b>Total + 23 580</b>
	<b>+ 36 886,63</b>

En caisse au 20/11/1984 :

27 446,81

N.B. Le chapitre "Dépenses" inclut les 17 000 F versés sur un livret de la Calèse d'Eparzme ; il faut donc les porter à l'actif de la Société.

Ce bilan financier est adopté à moins levées à l'unanimité des membres, moins une abstention et la présidente Y. DUVAL remercie, au nom de la Société, Y. LE BOHEC pour son travail au poste de trésorier où un autre membre doit prendre la relève.

**II ELECTIONS AU BUREAU**

M. Chr. BUDISCHOVSKY, Rd ETIENNE et R. LONIS étant démissionnaires, le Bureau ne compte plus actuellement que 6 membres (DAVID, Y. DUVAL - Présidente -, LARONDE, LE BOHEC, RUIZE, SARTRE) et souhaiterait porter ce nombre à 11 afin de permettre une plus grande répartition des tâches. Le Bureau a reçu la candidature de P. FABRE (Brest) et présente celles de 5 membres qu'il a présentés en tenant compte du rapport Paris/Province, Histoire grecque/romaine, Université/CNRS. Aucune autre candidature ne s'étant manifestée, l'Assemblée procède au vote par bulletin qui donne les résultats suivants :

- Sur 45 votants (dont 1 bulletin blanc) A. TRANDY (42 voix), J. ANDREAU (41 voix), J.-L. VOISIN (40 voix), P. ELLINGER (39 voix) et N. DUPRE (36 voix) sont proclamés élus ;
- Ont obtenu également P. FABRE 12 voix et M. CORRIER 1 voix.

Lors d'un second scrutin J.-L. VOISIN est élu (par 40 voix sur 45) Trésorier de la Sopha, en remplacement de Y. LE BOHEC.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, M. CHRISTOL propose à l'Assemblée d'envoyer un message de félicitation à J.-P. VERRANT qui vient de recevoir la médaille d'or du CNRS. Cette motion est votée à l'unanimité.

**III PRÉPARATION DU CONGRÈS DE POITIERS**

La date des 31 mai, 1er et 2 juin est retenue. A. TRANDY insiste sur la nécessité de réserver les hôtels le plus tôt possible, en tout cas avant la mi-mars. Y. DUVAL indique que ce congrès sera l'occasion de célébrer le vingtème anniversaire de la SOPHAU. Les thèmes retenus seront donc un bilan scientifique des vingt dernières années en Histoire Ancienne :

- 20 ans de recherches sur les mythes (P. ELLINGER) ;
- 20 ans de recherches sur la notion de territoire (FVRIER & LEFVAL) ;
- 20 ans de recherches sur le pouvoir central et Provinces (LE ROUX) ;
- 20 ans de recherches sur les économies antiques (J. ANDREAU & R. ETIENNE).

Suit une discussion à laquelle prennent part J.-M. DAVID, Y. DUVAL, Robert et Roland ETIENNE, M.-R. QUET, sur la possibilité d'une publication et l'intérêt d'une couverture de presse.

**IV PROBLÈMES CORPORATIFS**

A) Les nouveaux DEUC et l'Histoire Ancienne  
Plusieurs collègues présentent les nouveaux DEUC mis en place cette année dans 10 universités (sur 43 où l'Histoire est enseignée).

A Rennes II, L. PAPP fait remarquer que la publicité conjointe du ministère et des médias a entraîné un accroissement des effectifs d'environ 50%, ce qui pose des problèmes d'encadrement (plusieurs collègues notent un fort accroissement des effectifs même là où subsiste l'ancien DEUC).

Le nouveau DEUC repose sur un mariage de l'Histoire et de la Géographie. Les options libres sont moins nombreuses. L'Histoire ancienne reste solidaire du reste de l'Histoire et conserve la même place qu'auparavant.

Les étudiants paraissent plus motivés et donc plus accrocheurs. Ils se déclarent satisfaits de ce qui leur est proposé, à l'exception des conférences générales sur l'Histoire de l'Éducation.

A Nantes, M.N. QUET fait état d'un accroissement des effectifs et de diverses difficultés d'encadrement.

A Montpellier, R. ETIENNE présente la maquette adoptée (voir Annexe 1). Le semestre d'orientation, en cours, constitue une bonne occasion d'information pour les étudiants. S'agissant d'un réel semestre d'orientation, il n'est pas question de valoriser les connaissances ni de les contrôler. L'assiduité est obligatoire, mais il n'y a aucun moyen de coercition pour la faire respecter : la seule sanction possible reste une appréciation négative de l'enseignant sur le choix de l'étudiant.

L'enseignement est très lourd et peu gratifiant, surtout pour les étudiants non-spécialistes. D'autre part, il existe un risque pour les antiquistes d'enseigner autre chose que de l'Histoire ancienne. Celle-ci trouve une place moindre que dans l'ancien DEUG.

A Paris VIII, Cl. MOSEFF note seulement que les nouveaux DEUG sont trop disciplinaires. M. CHRISTOL observe de même qu'à Paris I, si les historiens sont prêts à la pluridisciplinarité, les autres ont au contraire tendance à se replier sur eux-mêmes.

A Paris X (voir Annexe 2), R. PATLACAN relève des ressemblances avec Montpellier. Mais le S.O. est sanctionné. L'Histoire ancienne est bien partagée (elle n'apparaît qu'au second trimestre) : en dehors de ses enseignements propres, elle intervient avec l'Éthnologie et le Moyen-Âge dans des enseignements thématiques. Il n'y a pas reculé de l'interdisciplinarité.

En revanche, il existe deux problèmes inquiétants. D'une part, le 1er cycle tout entier relève d'un secrétariat distinct : va-t-on vers un collage coupé du reste de l'Université ? D'autre part, il faut faire face à un afflux de bacheliers dont on s'aperçoit vite qu'il est illusoire de penser qu'ils pourront obtenir le moindre diplôme à l'Université.

En conclusion, Y. DUVAL note que les textes obligeant les Universités à proposer de nouvelles maquettes de DEUG sont parus. Mais il y a trois ans pour parvenir à la rénovation de tous les DEUG (question de moyens puisque les nouveaux DEUG sont plus lourds).

B) Commission Circult-Le Coff

Par ailleurs B. BEAUGUARD informe l'Assemblée d'une réunion de la Commission, présidée par M. LE COFF (entouré de MM. GIRAULT, VICIER et LACOSTE) d'une part, et de MM. CROFFROY et GOY (d'autre part) et portant sur les trois points suivants : l'Histoire et la Géographie dans les 1er cycles universitaires ; la formation des maîtres ; les thèses.

1) L'Histoire et la Géographie dans le 1er cycle des Universités

Les nouveaux DEUG d'Histoire créés (10 sur 43) résultent de contrats qui ont été conclus entre les universités et le ministère et seront soumis, à leur terme, au Comité national d'évaluation. Leur extension qui se fera progressivement dans le respect de l'autonomie, est encouragée : par l'augmentation de la durée de l'enseignement (1 000 h au lieu de 750), ces DEUG permettent le maintien et la création de nouveaux postes ; d'autre part, par leur intermédiaire, le groupe H.G. peut servir de pivot à des regroupements de disciplines dans les nouvelles UFR.

La discussion sur ces DEUG a tourné autour de 4 thèmes.

- Un problème de structure universitaire qui existe là où les disciplines complémentaires de l'Histoire ne sont pas enseignées dans la même Université ; des conventions peuvent être conclues entre Universités pour organiser des échanges d'enseignants.

- L'Histoire. En attendant la définition d'une déontologie de l'Histoire et de son enseignement que M. LE COFF appelle de ses vœux, la Commission met l'accent sur

- \* la spécificité de l'Histoire qu'il faut maintenir tout en prévoyant une ouverture raisonnable vers les Sciences sociales ;
- \* la continuité historique qui est fondamentale, même si par réalisme, une place importante est accordée à l'Histoire moderne et contemporaine ;
- \* l'importance de l'Histoire des Sciences et des Techniques.

Cette année, elle amorce une réflexion sur l'Histoire de l'Art (formation à la compréhension et à l'utilisation de l'image).

2) La formation des Maîtres

Initiale ou continue, elle touche tous les maîtres, de la maternelle à l'Université ; à tous niveaux, l'enseignement supérieur doit y participer.

- La formation initiale.

Même si les actuels DEUG du 1er degré sont à remettre en chantier, car ils sont considérés comme un échec, la remise en question de la participation des Universités à la formation des instituteurs, elle, est une régression contre laquelle la Commission est décidée à se battre.

Les DEUG sont actuellement formés dans des centres spécifiques, mais leur recrutement pourrait être arrêté.

Le CAPES et l'agrégation posent des questions (équilibre des disciplines, contenu des programmes, rapports des deux jurys) qui seront envisagées dans une autre réunion.

- La formation continue

Son organisation est déjà un premier succès. Elle touchera deux groupes de personnel, d'une part 160 000 instituteurs auxquels est offert un stage de 8 jours, d'autre part 6 000 PECC et 4 000 professeurs de LEP à l'intention desquels un plan quinquennal a été mis sur pied. Dès cette année, dans huit centres régionaux, 600 formateurs se préparent à cette tâche sous la direction d'un triumvirat dont un membre appartient à l'Université. Voir Annexe 3.

3) Les thèses

- Le double système, doctorat et habilitation, a été inscrit dans la loi d'orientation sous l'influence de l'Académie des Sciences.

Le doctorat portera le label de l'Université de soutenance. La durée de sa préparation, 2 à 3 ans immédiatement après le DEA, peut être prolongée en fonction de la situation des candidats et des disciplines, mais de façon limitée, car il devient nécessaire pour être recruté au CNRS ou dans une Université comme Maître-Assistant. Cela impose une réflexion sur

\* le contenu et la longueur de la thèse

\* l'utilisation des diverses mentions possibles

\* les rapports de soutenance qui devraient éviter l'éloge systématique, incapable d'éclairer une commission de spécialité

\* la communication ou non de ces rapports aux candidats.

L'habilitation d'un niveau très élevé, supérieur à l'actuel doctorat d'Etat, donne l'accès aux postes de Professeurs. Elle donnera lieu à un rapport public annuel du Comité national d'évaluation.

- Le régime transitoire.

L'inscription au doctorat de 3ème cycle est possible jusqu'au 1er janvier 1985.

Ceux dont les recherches sont en cours, peuvent opter entre le nouveau système (nouveau Doctorat et/ou habilitation selon les cas) ou l'achèvement de leur thèse ; ceux qui le peuvent, d'ici octobre 1987, sont incités à cette deuxième solution.

Suit une discussion à laquelle prennent part J. ANDREAU, J. CHRISTIEN, Robert ETIENNE, S. FOLLET, L. PAPZ, Y. ROMAN, M. SARTRE.

Une sorte de déplacement latéral a été opéré de 3ème cycle à Etat et d'Etat à Habilitation. A cette différence près que l'accès à l'habilitation relève de la responsabilité des présidents d'Université ; ce qui soulève de grosses difficultés. Un certain niveau de qualité peut être sauvegardé à condition de vigilance. Le ministère souhaite nous mettre au moule des scientifiques et résoudre le problème des publications par l'édition sous forme de microfiches ce qui serait absurde pour des ouvrages de lettres. Or, ce dernier projet est déjà bien avancé.

C) Annuaire de la SOPHIAU

F. RUIZ fait état de la préparation du nouvel annuaire.

S. FOLLET représentant l'APLACS présente à l'Assemblée le projet d'annuaire de sa société et lui propose de l'étendre à la SOPHIAU. Des fiches individuelles

sont établies et servent de support à une saisie informatique qui permettra l'édition, la mise à jour permanente du fichier et des indexations par thèmes de recherche.

F. RUZÉ fait état des réflexions du bureau sur cette proposition. Parmi les points positifs, les facilités de l'informatique, le regroupement de toutes les informations pour les collègues en France et à l'étranger ; parmi les points négatifs, la difficulté de s'inscrire dans une maquette déjà faite sans pouvoir la discuter, le caractère trop résumé de la présentation, les incertitudes sur la maîtrise des fichiers ainsi créés, la nécessité de distinguer l'Histoire considérée en France comme une approche spécifique.

Suit une discussion à laquelle prennent part J. CHRISTIEN, J.M. DAVID, N. DUPRÉ, Y. DUVAL, Robert ETIENNE, F. JACQUES, J. LE GALL, J.P. MARTIN et où est soulignée la nécessité de ne pas se séparer des autres historiens.

R.H. BAUTIER donne à l'Assemblée des informations sur la préparation du Congrès international des Sciences historiques à Stuttgart. Parmi les thèmes retenus certains intéressent l'Histoire ancienne : "L'image de l'autre : étranger, barbare..." (R. ARWEILER) ; "L'Archéologie" (DE LATTE) ; et pour l'Antiquité, "Les phénomènes urbains" ; "Etat et religion" ; "Montagnes, fleuves forêts : barrières et lignes de convergence". Adresse du secrétariat du Congrès : XVIIe Congrès international des Sciences historiques, Letzter Hasenpfad 61, D 6000 FRANKFURT/MAIN.

La séance est levée à 12 h30, suivie d'un pot offert aux participants dans la Bibliothèque d'Histoire des Religions.

Montbellier : Organisation du nouveau DEUG

quatre semestres dont un semestre d'orientation.

Semestre d'orientation

16 semaines 2 pour l'accueil et l'information sur les carrières

12 Cours et TD

2 bilan et projet d'études

12 semaines : un enseignement doit être suivi dans 4 disciplines différentes, à raison de 3hs par semaine et par discipline.

- L'étudiant choisit 4 ou 6 disciplines, au moment de l'inscription, qu'il classe par ordre de préférence. On lui garantit qu'il obtiendra un groupe dans les deux premières disciplines de son choix.

- Les groupes de TD sont limités à 50 personnes.

Modalité du contrôle

- Assiduité obligatoire (sauf dispenses individuelles)
- Le semestre d'orientation n'est sanctionné par aucun examen.
- A la suite des 12 semaines, l'étudiant établit avec ses enseignants un projet d'études. L'enseignant de la dominante choisit peut imposer un soutien (français par ex.).

Organisation des trois semestres

Pour le DEUG mention Histoire l'étudiant doit obtenir:-

- 6 modules (3hs chacun) prérequis : 4 choisis dans chacune des périodes de l'histoire
  - 1 Géographie
  - 1 Autre module d'Histoire au choix = 288 hs
- 3 modules pouvant être pris en Histoire = 144
- 3 modules devant être pris dans une ou plusieurs autres disciplines = 144
- 9 hs de langages fondamentaux = 144

Avec le semestre d'orientation, soit 168 hs d'enseignement, on arrive à un total de 866 hs pour le DEUG.